

droit suédois, libéral ou communautariste ?

Par **Courgette**, le 23/10/2008 à 09:22

Bonjour,

Je suis face à un léger problème face à cette question... étant donné que je ne comprends pas très bien les termes en eux mêmes...

Si quelqu'un peut me donner quelques critères pour définir un système libéral ou un système communautariste, il est le bienvenu...

Je pense que la Suède est plutôt communautariste, mais prendre un exemple d'un droit et dire pourquoi il est plutôt communautariste, je ne sais pas..

Pouvez vous m'aider svp ?

merci

Par **Kem**, le 23/10/2008 à 13:12

Bonjour,

Je ne pense pas pouvoir répondre à ta question directement, alors je vais être paresseuse et te conseiller d'aller lire les définitions des différents mots; d'abord sur le TLFi (trésor de la langue française informatisé, un énorme dictionnaire très très fiable disponible gratuitement sur le web) et ensuite dans plusieurs lexiques juridiques différents pour comparer.

Bon courage,

Kem